

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	1 (1928)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Quartier de maisons ouvrières "Selbsthilfe" à Winterthur : Architectes : A. Kellermüller & F. Scheibler
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-118875">https://doi.org/10.5169/seals-118875</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'HABITATION

**Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement**

PARAIT TOUS LES MOIS SAUF EN JUILLET ET AOUT

REDACTION: GENÈVE  
10, BOULEVARD DE TRANCHÉS  
CAMILLE MARTIN, ARCHITECTE

PRIX D'ABONNEMENT  
FRS. 6.—  
POUR L'ETRANGER frs. 8.50

EDITION ET ADMINISTRATION: ZURICH  
EDITION NEULAND S. A., Bäckerstr. 38  
TÉLÉPHONE SELNAU 13.44 - CHÉQUE POSTAL VIII 8651



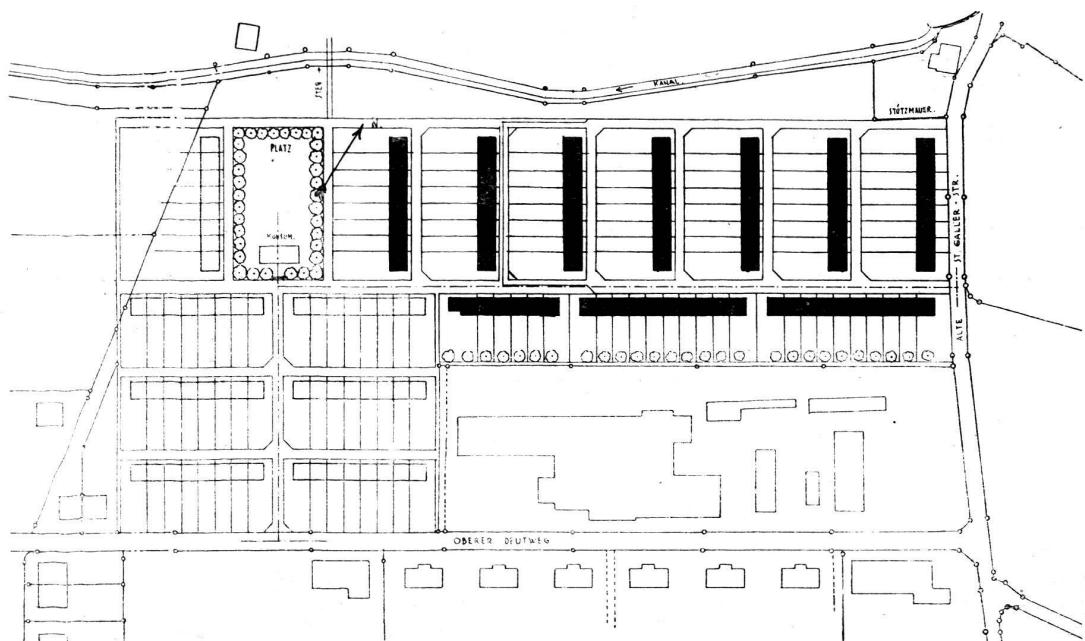
## **QUARTIER DE MAISONS OUVRIERES „SELBSTHILFE“ A WINTERTHUR | Architects: A. Kellermüller & F. Scheibler**

Ce quartier qui comprend 82 maisons et qui a été exécuté en trois étapes, a été organisé sur des bases entièrement nouvelle pour la Suisse.

Chaque membre de la Société, qui en a conçu le projet, a dû s'engager à fournir, en lieu et place d'un versement en espèces, un apport en travail. En Allemagne

et en Autriche, pendant la période d'après guerre, et au temps de l'inflation, on a construit des centaines de maisons familiales par ce moyen. A Vienne par exemple la valeur du travail des sociétaires a pu atteindre jusqu'au 50% des frais de construction; soit à peu près la part de la main d'œuvre dans une entreprise ordinaire.

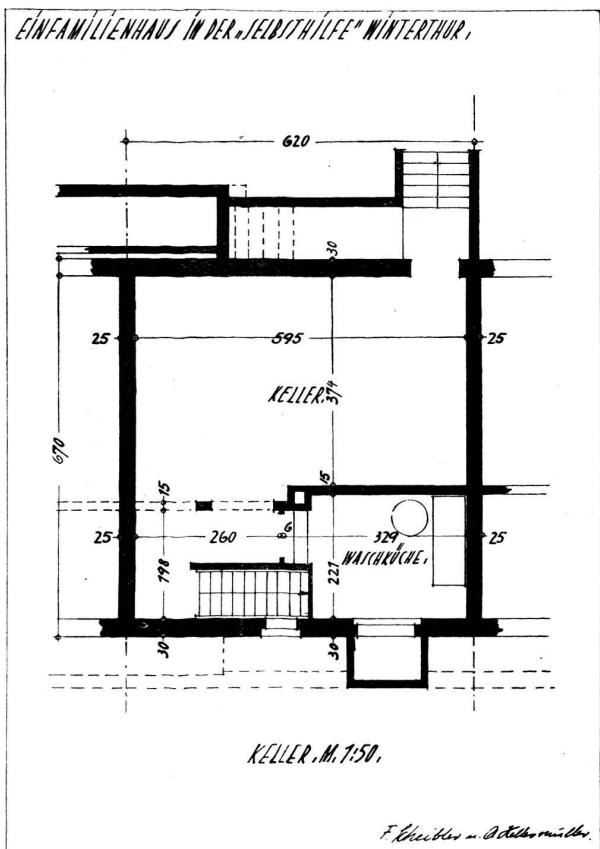
SITUATION 1:1000 DER KOLONIE "SELBTHILFE" AN DER ALten ST.GALLERSTRASSE IN WINTERTHUR \*\*\*



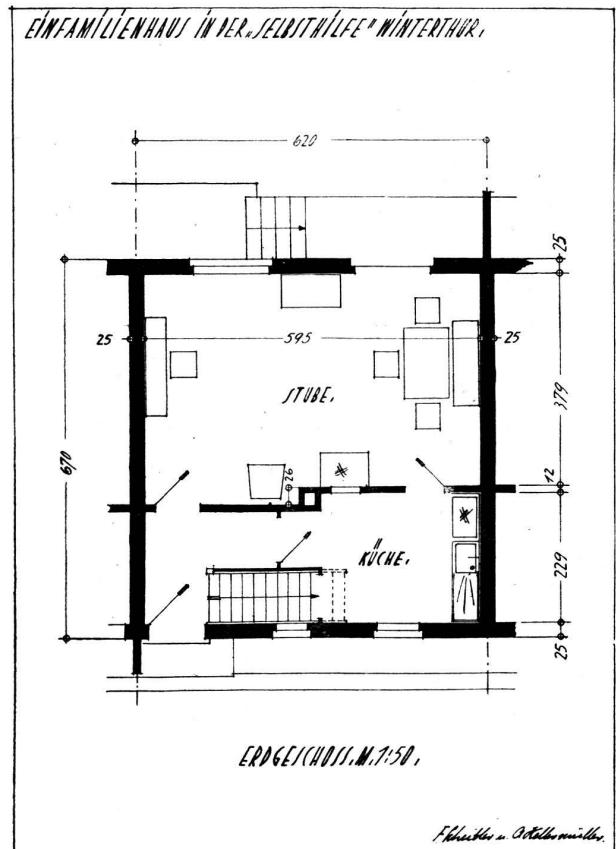
WINTERTHUR IM MAI 1925.

FRIEDRICH & KELLERMÜLLER, ARCHITEN.

PLAN DE SITUATION



PLAN DU SOUS SOL



PLAN DU REZ DE CHAUSSÉES.

Comme l'indique le plan financier publié ci-dessous, l'apport en travail des sociétaires ne dépasse pas le 10% des frais de construction. Leur participation est donc modeste; son équivalent en argent n'aurait toutefois pu être épargné par les intéressés qu'avec beaucoup de temps et de peine.

Un esprit de grande économie a présidé à l'élaboration des projets, on a cherché à ne pas dépasser un loyer de 850 frs., ce qui correspond au 25% du salaire moyen des sociétaires. Ce résultat a été obtenu par une bonne organisation et grâce aux bonnes conditions financières dans lesquelles l'opération a été entreprise.

L'apport en travail a été fourni dans les domaines suivants: construction des routes et chemins, terrassements, crépissage et plâtrissage, pose de barrières et grilles, pose de planchers, pose de vitres et de menuiserie, peinture à l'exclusion de la fourniture des couleurs, travaux extérieurs. Le nombre d'heures de travail demandées à chaque sociétaire était le suivant:

Pour une maison d'angle 925 heures,

Pour une maison entrebâtie 860 heures.

Le nombre total d'heures fournies a été de 72.000; les sociétaires travaillaient le soir de 6 à 9, le samedi de 1 à 7.

On a pu exécuter des travaux de genres très divers parce que les différentes professions étaient représentées parmi les membres de la Société. Ceux-ci étaient poussés par le désir d'avoir une maison à eux, économique et solide, dépourvue de tout luxe inutile. Grâce à leurs efforts et à leur esprit coopératif, ils ont pu réaliser leur programme. Dirigés par des personnes compétentes, ils ont créé une œuvre belle et durable qui leur tient bien plus à cœur, du fait qu'ils y ont collaboré personnellement, que s'ils la devaient au seul appui des pouvoirs publics.

Le terrain sur lequel a été construit le quartier «Selbsthilfe» est situé le long de l'ancienne route de St

Gall, il est à peu près plat et mesure environ 20.000 m<sup>2</sup>, répartis comme suit:

Surface construite	3500 m <sup>2</sup>	soit 17.5%
Rues et chemins	3700 m <sup>2</sup>	soit 18.5%
Jardins et espaces libres	12800 m <sup>2</sup>	soit 64 %

L'orientation a été choisie de façon à assurer un bon ensoleillement des habitations.

Le type choisi est celui de la maison familiale aménagée pour les besoins d'un ouvrier modeste. Chaque logement comprend: au sous sol, une buanderie servant en même temps de chambre de bains et une cave; au rez de chaussée, une chambre commune, une cuisine et un petit vestibule d'entrée; au 1er étage, deux chambres à coucher, un WC avec lavabo; aux combles, une chambre mansardée et un grenier. Les 3 chambres à coucher sont aménagées de façon à pouvoir recevoir chacune 2 lits.

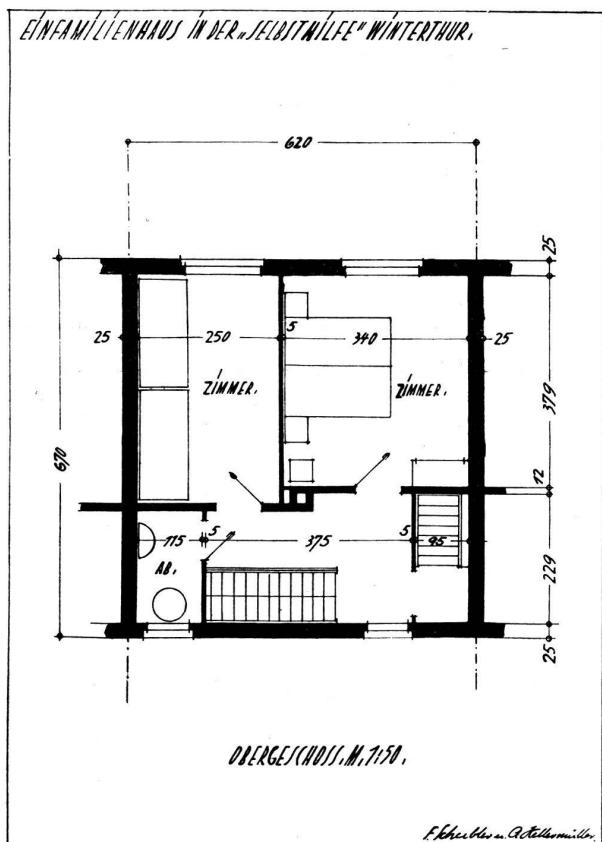
Les dimensions des pièces sont les suivantes:

cuisine	$m^2$	7.5
chambre commune	$m^2$	22.6
1ère chambre à coucher	$m^2$	12.90
mansarde	$m^2$	9.50
2e chambre à coucher	$m^2$	10.20

Aucune pièce n'est dépendante. Le sous sol est accessible de la cuisine et du jardin. Les hauteurs d'étage sont de 2 mt. au sous-sol; 2,40 aux autres étages.

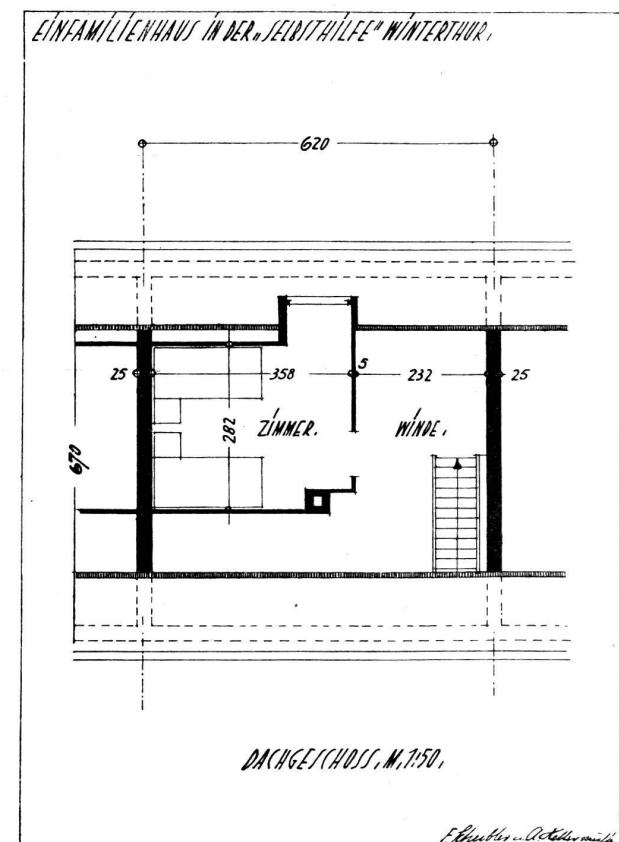
Les murs de cave en béton ont 50 cm d'épaisseur; les murs de face en briques creuses: 25 cm. Le sol de la cuisine et du vestibule est recouvert de planellles; les autres pièces ont des planchers en sapin. Toutes les chambres sont plafonnées; les parois sont peintes à l'huile. Les escaliers sont en sapin avec marche en hêtre. Les maisons sont couvertes en tuiles. Il y a partout des doubles fenêtres. A l'origine les contrevents n'étaient prévus qu'au rez de chaussée; dans la suite ils furent placés partout du côté du midi.

EINE MÜLLENHAUS IN DER "FELDSTÜLLE" WINTERTHUR.



## PLAN DU PREMIER ÉTAGE

EINERFAMILIENHAUS IN DER „EIERSTÜLLE“ WINTERTHUR



## PLAN DES COMBLES

A la cuisine le réchaud à gaz trois trous est placé sur un support en fer; l'évier est en mosaïque, l'égouttoir en bois. A la buanderie, le bassin, divisé en 2 parties, est en bois doublé de zinc à l'intérieur; la lessiveuse est en zinc. Le WC avec siège en faïence est relié à la canalisation urbaine qui a été installée dans le quartier.

Le poêle en catelles peut être allumé dans la cuisine; il renferme un four permettant de cuire certains aliments. Dans l'une des chambres du premier l'on peut installer un poêle; la maison n'a qu'un canal de cheminée.

Vu de l'extérieur, l'ensemble a nettement le caractère d'un quartier ouvrier; il ne cherche pas à donner le change par des ornements prétentieux. Grâce à l'heureux groupement des masses et à la façon dont le coloris des façades a été établi, cette «colonie» ne produit point une impression de monotonie et d'ennui. Après coup on a surmonté les portes d'entrée d'une dalle en béton, servant d'avant, dont l'effet est très heureux. Des plantes grimpantes ajouteront bientôt un élément de vie et de couleur à cet ensemble.

Les maisons ont été habitées 9 mois après le commencement des travaux.

Les devis s'élevaient à fr. 16250 pour une maison entre bâtie et 17850 pour une maison d'angle.

Le coût n'a pas dépassé les prévisions, ainsi que l'indiquent les tableaux suivants:

COUT DE CONSTRUCTION (en même temps prix de vente):

Pour une maison entrebâtie:

1. Frais du terrain	656.—
2. Routes & canalisation	1556.—
3. Terrassements	550.—
4. Maçonnerie	4415.—
5. Charpente	2500.—
6. Plomberie	185.—
7. Couverture	335.—
8. Gypserie	1155.—
9. Planelles et catelles	150.—
10. Serrurerie	70.—
11. Vitrerie	590.—
12. Menuiserie	742.—
13. Main d'œuvre pour vitrerie et menuiserie	250.—
14. Électricité	360.—
15. Eau. Install. sanitaires	970.—
16. Canalisations	365.—
17. Fourniture de fer	45.—
18. Chauffage	540.—
19. Peinture	360.—
20. Architecte	700.—
21. Divers	500.—
22. Travaux extérieurs	210.—
23. Imprévu et divers	324.—
Total	16250.—

Ces dépenses ont été couvertes de la façon suivante:

- a) 1ère hypothèque 10.000 soit 60%
- b) 2e hypothèque (fournie par la Ville) 3.300 soit 20%
- c) Subvention de la Confédération et de l'Etat 1.500 soit 10%

Les charges annuelles sont les suivantes:

Intérêt 1ère hypothèque 5½ %	550.—
Intérêt 2e hypothèque 4%	132.—
Amortissement hypothèque	100.—
Imprévus et divers	58.—
	840.—

Le prix du m<sup>2</sup> de surface construite est de  
14160.— : 41.54 = Fr. 340.80

Le prix du m<sup>2</sup> de surface utile est de  
14160.— : 48.20 = Fr. 293.75

Le prix du m<sup>2</sup> construit est de 14160.—  
14160.— : 345.— = Fr. 41.30

Ces prix ne comprennent pas les travaux extérieurs, routes et canalisations.

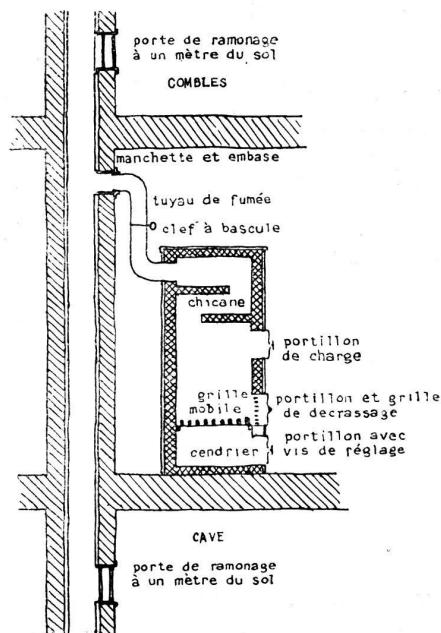
## CHAUFFAGE (suite et fin)

par A. HOECHEL.

Après avoir passé en revue les combustibles, nous examinerons sommairement les appareils dans lesquels doit se faire la combustion.

Un des plus ancien et rudimentaire mode de chauffage, le feu de cheminée, est devenu de nos jours un luxe par suite du prix élevé du bois et de son faible rendement dans ce genre de foyer. Ce combustible est utilisé d'une façon plus rationnelle par nos campagnards dans les «molasses» construits sur le principe des anciens fours à pain dans lesquels on jette des fagots flambants qui se consument très lentement en raison du faible tirage d'air. Les grands poêles en catelles sont de construction plus raffinée: par une disposition spéciale de «chicanes» les fumées et gaz provenant de la combustion sont obligés de faire un long parcours dans le poêle et de donner ainsi une partie de leur chaleur avant de se perdre dans le canal de fumée.

Dans nos villes le calorifère moderne est construit uniquement pour le chauffage au charbon car il n'existe pas de système mixte réellement convenable pour bois et charbon. Le schéma suivant permettra d'examiner plus facilement une installation de type courant.



Il convient d'abord de faire quelques observations sur les installations fixes, bien qu'en général il ne soit guère possible de les corriger lorsque la maison est construite.

Le canal de fumée devrait, autant que possible, être placé à l'intérieur de l'habitation, car la chaleur qu'il dégage par suite du passage de la fumée peut être récupérée dans les locaux qu'il traverse. Le canal disposé de cette manière a encore l'avantage de se refroidir moins vite que celui qui est placé dans un mas de façade par conséquent il «tire» mieux et il s'encombre moins facilement de suie.

Notons aussi que la section circulaire en usage dans la plupart des régions de la Suisse romande est la forme la plus rationnelle pour le nettoyage et le tirage. En faisant sortir le mas de cheminée sur le faîte plutôt que sur l'un des versants du toit on assure également un meilleur tirage, car sur les mas isolés le vent vient parfois se briser en formant des remous qui compromettent le fonctionnement des cheminées.

Enfin pour faciliter la tâche du ramoneur, une porte de ramonage au sous sol réduit au minimum le dérange-